



2022/23

MICRO-GRANTS

INNOVATORS &
ENTREPRENEURS
FOUNDATION

FONDATION
D'INNOVATEURS ET
D'ENTREPRENEURS

le masculin est employé pour alléger le texte

DEMANDE DE 2022/23 MICRO-SUBVENTION - FONDATION D'INNOVATEURS & D'ENTREPRENEURS (FIE)

*** Ce document a pour but d'aider les candidats à se préparer à l'inscription. Tous les demandeurs de micro-subventions doivent être inscrits sur le portail de l'organisme de bienfaisance ***

Critères de sélection pour les micro-subventions

Les candidats doivent:

- Être en vie et être citoyen canadien ou résident permanent.
- Être au moins l'une des personnes suivantes pour l'entreprise sur laquelle porte la demande : fondateur, propriétaire, cofondateur, copropriétaire, personne qui possède ou co-détient l'entité ou la marque de commerce pour l'entreprise, le nom du produit ou le service.
- Être actif dans l'entreprise et être un décideur clé/un dirigeant principal.
- L'entreprise a été enregistrée auprès de l'Agence du revenu du Canada.
- Le demandeur est membre d'une (des) communauté(s) méritants d'équité ou/et racialisée(s). Voir la définition ci-dessous.
- L'entreprise et/ou le propriétaire/co-propriétaire ou le fondateur/co-fondateur répondent aux exigences catégorielles supplémentaires qui sont spécifiées dans la subvention demandée.

La Fondation d'entrepreneurs et d'innovateurs (IEF, ou "l'organisme caritatif") a pour but de soutenir les entrepreneurs et les innovateurs appartenant à des communautés racialisées ou méritantes d'équité à travers le Canada. Nous alignons notre définition des groupes racialisés et des groupes méritants d'équité sur les définitions utilisées par les Nations Unies et par le Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé : il s'agit des membres de groupes et de communautés qui subissent une discrimination et une exclusion sociales, culturelles, politiques, éducatives et économiques en raison de relations de pouvoir inégales dans les domaines économique, politique, éducatif, social et culturel.

Avis de non-responsabilité

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT

La Fondation d'innovateurs et d'entrepreneurs ("l'organisme caritatif") est un organisme caritatif national qui se consacre à la défense, au soutien et à la célébration des fondateurs et des innovateurs qui appartiennent à des communautés racialisées et/ou méritantes d'équité à travers le Canada, alors qu'ils naviguent sur les barrières injustes des préjugés institutionnels, structurels et interpersonnels.

L'organisme caritatif offre des micro-subventions pour soutenir les entrepreneurs canadiens et les propriétaires de petites entreprises appartenant à des groupes racialisés et/ou méritants d'équité, alors qu'ils se remettent des diverses perturbations et impacts mondiaux et régionaux de ces dernières années.

Vous pouvez postuler pour vous-même et votre entreprise, ou vous pouvez nommer une personne et son entreprise, à leur connaissance. Toutes les questions doivent être remplies avec des informations exactes. Si vous désignez une personne et son entreprise, vous êtes tenu de les informer des conditions générales décrites dans la présente clause de non-responsabilité.

En remplissant cette demande, vous acceptez tous les termes et conditions décrits ci-dessous:

En soumettant ce formulaire, le propriétaire/fondateur d'entreprise nommé sur cette demande accepte de recevoir des informations et des messages de la Fondation des Innovateurs et des Entrepreneurs qui comprendront des mises à jour sur les micro-subventions, et des mises à jour sur les produits, programmes et services gratuits que l'organisme caritatif fournit. En remplissant ce formulaire, vous reconnaissez également que vous comprenez que vous pouvez retirer votre consentement à tout moment en vous désinscrivant.

Droit applicable et règlement des litiges: Les présentes conditions générales seront interprétées conformément aux principes généraux du droit international, à l'exclusion de toute loi nationale spécifique. Rien dans les présentes conditions générales ou en relation avec celles-ci ne doit être interprété comme une renonciation aux privilèges et immunités de l'organisme caritatif en vertu du droit national ou international, et/ou la soumission de l'organisme caritatif à la juridiction d'un tribunal national ou provincial.

Limitation de la responsabilité et de l'indemnisation: En aucun cas, l'organisme caritatif ne sera responsable envers les candidats/nominés pour toute perte, dommage direct, indirect, accessoire, spécial ou consécutif, responsabilité ou dépense encourue ou subie qui est censée avoir résulté de ou en relation avec les micro-subventions 2022/23. Les candidats/nominés acceptent d'indemniser et de dégager l'organisme caritatif de toute responsabilité légale, réclamations, pertes, actions, dommages et dépenses qui peuvent survenir, directement ou indirectement, de ou en relation avec ce concours, y compris, sans limitation, toute violation des droits de propriété intellectuelle ou d'autres droits de tout tiers en ce qui concerne les projets qu'ils soumettent.

Confidentialité des informations relatives aux candidats:

- i. Seul le personnel de l'organisme caritatif et les membres de l'équipe de sélection de la subvention auront accès à toutes les informations relatives aux demandes. Les demandes originales soumises à l'organisme caritatif seront conservées et maintenues dans la plus stricte confidentialité. Tout le personnel et les membres de l'équipe de sélection doivent remplir un accord de confidentialité avant de pouvoir accéder aux demandes.
- ii. Seuls le nom commercial, l'adresse électronique et le numéro de téléphone du demandeur seront extraits et communiqués aux partenaires/sponsors de l'organisme caritatif.
- iii. L'organisme caritatif partagera les informations anonymes des demandes avec des partenaires de recherche et d'éducation dans le cadre d'études de recherche visant à comprendre comment mieux servir les groupes et les communautés que l'organisme caritatif soutient.

Considérations finales: Ce programme peut être modifié, interrompu et/ou annulé si des circonstances justifiées le requièrent. L'organisation caritatif se réserve le droit de déclarer non attribué tout ou partie des avantages, si aucun projet soumis ne répond à la qualité attendue, de l'avis de l'équipe de décision.

Les bénéficiaires de micro-subventions s'engagent à fournir à l'organisme caritatif leur logo, un portrait du candidat et des déclarations écrites qui permettront à l'organisme caritatif de soutenir et de commercialiser leur entreprise et la micro-subvention gagnée.

Les bénéficiaires de micro-subventions doivent également soumettre une mise à jour à la demande de l'organisme caritatif environ six mois après la réception de la micro-subvention, qui sera partagée avec le sponsor de la micro-subvention, fournissant un bref résumé (pas plus de 400 mots) décrivant l'impact de la micro-subvention sur l'entreprise du bénéficiaire.

Acceptation de la clause de non-responsabilité et attestation de l'exactitude de la candidature

En soumettant cette demande, vous acceptez la clause de non-responsabilité ci-dessus, et vous acceptez que toutes les informations fournies dans la demande soient exactes et vérifiables si l'organisme caritatif, ses sponsors ou ses auditeurs externes le demandent.

le masculin est employé pour alléger le texte

QUESTIONS POUR L'APPLICATION Veuillez sauvegarder vos réponses dans un document personnel pour vos dossiers avant de les soumettre.

1. Veuillez sélectionner la catégorie de micro-subvention pour laquelle vous postulez. Vous ne pouvez sélectionner qu'une seule catégorie par soumission.

La micro-subvention pour l'innovation de produits liés au climat, sponsorisée par UPS: accordée à une entreprise qui fait preuve d'innovation pour répondre à des problèmes urgents liés au climat.

La micro-subvention pour l'impact mondial, sponsorisée par UPS: accordée à une entreprise qui a démontré son envergure internationale.

Micro-subvention pour femmes et propriétaires d'entreprises identifiées comme telles, sponsorisée par TD #TDWomenInEnterprise: 3 subventions disponibles pour les femmes et les propriétaires d'entreprises identifiées comme telles qui cherchent à obtenir une subvention pour développer leur entreprise.

La micro-subvention Digital Innovator, sponsorisée par Meta: accordée à une entreprise qui a déplacé ses activités en ligne à la suite de la pandémie mondiale COVID-19.

Nous alignons notre définition des communautés racialisées et/ou méritantes l'équité sur les définitions utilisées par les Nations Unies, et celle utilisée par le Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé : définies comme les membres de groupes et de communautés qui subissent une discrimination et une exclusion sociale, culturelle, politique, éducative et économique en raison de relations de pouvoir inégales dans les dimensions économiques, politiques, éducatives, sociales et culturelles.

2.1 Veuillez sélectionner la communauté racialisée ou méritante d'équité à laquelle le candidat s'identifie.

2.2 Veuillez sélectionner si le candidat s'identifie comme faisant partie d'une autre communauté racialisée ou méritante d'équité. Si vous ne sélectionnez pas de deuxième groupe, choisissez aucun dans le menu déroulant.

2.3 Veuillez sélectionner si le candidat s'identifie comme faisant partie d'une autre communauté méritante d'équité ou racialisée. Si vous ne sélectionnez pas de troisième groupe, sélectionnez aucun dans le menu déroulant.

Liste de personnes racialisées et/ou méritantes d'équité :

Entrepreneur d'une nouvelle entreprise âgé de 55 ans et plus

Noir

Vétéran militaire des Forces armées canadiennes

Chinois

Immigrant/Nouveau venu

Peuples autochtones et métis

LGBTQ2S+

Neurodivergents

Personne(s) handicapée(s)

Asiatiques du Sud

Femmes

Jeunes (jusqu'à 29 ans)

Autre groupe racialisé ou méritants d'équité non listé : veuillez préciser _____

Aucun

3. Nom complets du demandeur

4. Prénom du demandeur

5. Nom de l'entreprise

6. Site web de l'entreprise

7. Courriel de l'entreprise

8. Numéro de téléphone de l'entreprise

9. ville/territoire/région de l'entreprise du demandeur

10. Province/territoire

- ON
- QC
- NS
- NB
- MB
- BC

- PE
- SK
- AB
- NL
- NT
- YT
- NU

11. Numéro d'entreprise enregistrée auprès de l'Agence du revenu du Canada.

12. Dépenses d'exploitation des 12 derniers mois \$.

13. Recettes brutes/revenus bruts des 12 derniers mois \$.

14. Secteur d'activité

- Agriculture, foresterie, pêche et chasse.
- Mines, carrières et extraction de pétrole et de gaz.
- Services publics
- Construction
- Fabrication
- Le commerce de gros
- Le commerce de détail
- Le transport et l'entreposage
- Information et industries culturelles
- Communications et/ou marketing
- Ressources humaines
- Finance et les assurances
- Immobilier, location et crédit-bail.
- Services professionnels, scientifiques et techniques
- Gestion de sociétés et d'entreprises
- Services administratifs et de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement.
- Produit des services environnementaux
- Services d'enseignement
- Soins de santé et assistance sociale
- Arts, design, divertissement et loisirs.
- Le journalisme
- L'hôtellerie et le tourisme
- Administration publique
- Autres services ou produits : à préciser.....

15. Depuis combien de temps (en années et en mois) l'entreprise est-elle opérationnelle ? Exemple : 2 ans, 4 mois

16. Nombre d'employés :

Profils de médias sociaux : Veuillez fournir les liens des canaux de médias sociaux de l'entreprise ci-dessous. Si vous n'avez pas de profil de médias sociaux, veuillez répondre "aucun".

17. Facebook

18. Instagram

19. LinkedIn

20. YouTube

21. TikTok

22. Comment avez-vous entendu parler des micro-subventions 2022/23 de la Fondation pour les innovateurs et les entrepreneurs?

- Notre site web
- D'autres sites web
- Invitation par courrier électronique
- Facebook / Instagram
- Annonce Google
- Autres plateformes de médias sociaux (veuillez préciser)
- Journal / radio
- Ami / collègue
- Collège / université
- Recherche sur Internet
- Autre (veuillez préciser)

23. Décrivez comment votre entreprise correspond à la catégorie de micro-subvention pour laquelle vous postulez. (250 mots max.)

24. Décrivez les produits et/ou services fournis par votre entreprise, ainsi que la manière et le lieu de distribution des produits/services (c'est-à-dire à l'échelle locale, régionale, nationale ou internationale). (250 mots max.)

25. Si vous recevez une micro-subvention, comment sera-t-elle investie dans votre entreprise ? Indiquez les délais et les étapes de l'investissement de la micro-subvention dans votre entreprise (300 mots max).

26. Décrivez l'impact attendu de la micro-subvention sur votre entreprise, y compris les indicateurs clés de performance (ICP) utilisés pour mesurer l'impact. (250 mots max.)